République du Bénin
****

Présidence de la République
****

Agence de Développement de Sèmè City
****

SÈMÈ CITY

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Recrutement de consultants individuels chargés de la coordination et de la mise en œuvre des programmes de formation en Intelligence Artificielle au profit des collégiens et lycéens du Bénin (Accord cadre à bon de commande sur une période de 2 ans)

BON A LANCER
CCMP/PR
10 MARS 2026

Référence SIGMAP du marché : PI_VI_117512

Avis N° 0024/ADSC/PRMP-VI/SP-PRMP/2026 du

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le mardi 17 février 2026.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des ressources de l'État, afin de financer le projet SÈMÈ CITY, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement de consultants individuels chargés de la coordination et de la mise en œuvre des programmes de formation en Intelligence Artificielle au profit des collégiens et lycéens du Bénin (Accord cadre à bon de commande sur une période de 2 ans) de référence SIGMAP : PI_VI_117512.
3. La présente procédure, répartie en huit (08) lots, vise la sélection de huit (08) consultants individuels chargés de la coordination et de la mise en œuvre des programmes de formation en Intelligence Artificielle au profit des collégiens et lycéens du Bénin. Les différents lots sont libellés comme suit :
   - Lot 1 : Sélection d'un consultant individuel en charge de la mise en place et de la coordination opérationnelle du programme ;
   - Lot 2 : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et de la mise en œuvre de cours de Mathématiques pour l'Intelligence Artificielle ;
   - Lot 3 : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et de la mise en œuvre de cours d'Algorithmique et de Développement en Python ;
   - Lot 4 : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et la mise en œuvre de cours de Machine Learning ;
   - Lot 5 : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et de la mise en œuvre de cours de Deep Learning ;

- Lot 6 : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et de la mise en œuvre de cours de Robotique ;
- Lot 7 : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et de la mise en œuvre de cours de Traitement Automatique du Langage Naturel (NLP) ;
- Lot 8 : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et de la mise en œuvre de cours de Vision par Ordinateur (Computer Vision).

De façon générale, les consultants auront pour mission :

- Contribuer à la conception et au déploiement des dispositifs de formation en intelligence artificielle ;
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle des formations ;
- Développer et produire des ressources pédagogiques ;
- Contribuer au renforcement des capacités des enseignants et encadreurs ;
- Participer à l'identification et à l'accompagnement des talents ;
- Assurer le suivi, la documentation et le reporting des activités ;
- Travailler en coordination avec l'ensemble des parties prenantes.

BON A LANCER
CCMP/PR

Plus spécifiquement, les consultants recrutés devront :

- Lot 1 :
  - Assurer la coordination opérationnelle globale du programme de formation en IA ;
  - Élaborer le plan de travail opérationnel, les calendriers d'intervention et les jalons clés ;
  - Coordonner les interventions des consultants techniques ;
  - Assurer l'interface opérationnelle entre Sèmè City, les ministères partenaires, les établissements et les experts ;
  - Suivre l'exécution des activités, la qualité des livrables et le respect des délais ;
  - Mettre en place les outils de suivi, d'évaluation et de reporting ;
  - Contribuer à la capitalisation des résultats et à l'amélioration continue du dispositif.
- Lots 2 à 8 :
  - Concevoir l'ingénierie pédagogique des modules, en cohérence avec les objectifs pédagogiques et techniques des programmes ;
  - Développer des contenus pédagogiques ;
  - Adapter les contenus et niveaux de complexité selon les publics cibles :
    - enseignants et formateurs (capacité de transmission et d'appropriation pédagogique) ;
    - collégiens et lycéens engagés dans des parcours avancés et de préparation aux Olympiades d'IA ;
  - Concevoir des exercices pratiques ;
  - Intégrer des situations-problèmes et sujets d'entraînement inspirés des formats et exigences des Olympiades d'Intelligence Artificielle ;

- Animer les sessions de formation théoriques et pratiques, en ligne et/ou en présentiel ;
- Encadrer les travaux pratiques et projets ;
- Contribuer à l'évaluation des compétences acquises par les bénéficiaires ;
- Collaborer étroitement avec le coordinateur du programme et les autres consultants techniques afin d'assurer la cohérence globale des parcours de formation,
- Etc.

4. Le délai de réalisation de la mission est de deux (02) ans maximums pour chacun des lots. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord cadre pluri attributaire. Ledit accord cadre sera mis en œuvre par la signature de bon de commande conformément aux dispositions de l'article 41 de la Loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

5. Les candidats individuels intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ ou les contrats antérieurs en relation avec le domaine des prestations).

   Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées pour chacun des lots, l'Autorité Contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans les tableaux des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.

7. Le classement sur chaque liste restreinte sera établi sur la base des notes obtenues par les candidats pour chacun des lots.

   Pour chaque lot, le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2ème sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

   L'Autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement aux négociations.

8. La présélection pour chaque lot tiendra compte des critères ci-après :

BON A LANCER
CCMP/PR

- **Lot N°1** : Sélection d'un consultant individuel en charge de la mise en place et de la coordination opérationnelle du programme

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. **Niveau d'étude en rapport avec la mission**	25	- Être titulaire d'un diplôme de niveau licence (BAC +3) dans l'un des domaines ci-après : management, gestion de projets, gestion des ressources humaines, ou domaine équivalent : **05 points** - Disposer d'au moins une certification en gestion de projet : **15 points** - Maîtriser l'anglais professionnel à l'oral et à l'écrit (niveau B2 minimum) : **05 points**	- Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire) - Certificat en gestion de projet - Certificat de niveau B2 en Anglais
2. **Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première expérience du consultant**	30	- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle avérée dans la gestion opérationnelle de projets et la coordination de ressources humaines : **30 points** - Expérience comprise entre 3 ans et inférieur à 5 ans dans la gestion opérationnelle de projets et la coordination de ressources humaine : **15 points** - Moins de 3 ans d'expérience dans la gestion opérationnelle de projets et la coordination de ressources humaines : **0 point**	Fournir les copies légalisées ou conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, attestations ou certificats de travail, attestation de bonne exécution, attestation de service fait ou toute autre preuve d'expériences correspondantes. **NB :** Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
3. **Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission**	45	- **Sous-critère 3-1 : 30 points** Avoir réalisé au moins deux (02) missions de pilotage/gestion de projets au sein d'organisations publiques, d'institutions internationales ou de structures de premier plan, dont au moins une (01) dans le domaine du numérique, du digital ou de l'innovation technologique : **15 points par mission prouvée.** - **Sous-critère 3-2 : 15 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission de coordination de compétitions nationales, de programmes de sélection de talents ou de dispositifs à forte visibilité nationale ou internationale.	Fournir les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, de bonne exécution, attestation de travail, attestation de service fait (ou toute autre preuve pouvant tenir lieu) appuyées dans un cas ou dans un autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). **NB :** Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
Total	**100 points**		

BON A LANCER
CCMP/PR

- **Lot 2** : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et de la mise en œuvre de cours de Mathématiques pour l'Intelligence Artificielle

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. **Niveau d'étude en rapport avec la mission**	25	- Être titulaire d'un diplôme de niveau licence (BAC +3) en mathématiques, mathématiques fondamentales, mathématiques appliquées ou discipline équivalente : **10 points** - Justifier d'une qualification ou d'une formation professionnelle en enseignement des mathématiques : **15 points**	- Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire) - Certificat de qualification ou de formation en enseignement des mathématiques
2. **Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première expérience du consultant**	30	- Justifier d'au moins trois (03) années d'expérience professionnelle avérée dans l'enseignement des mathématiques au niveau secondaire ou pré-universitaire : **30 points** - Expérience comprise entre 2 ans et inférieur à 3 ans dans l'enseignement des mathématiques au niveau secondaire ou pré-universitaire : **15 points** - Moins de 2 ans d'expérience dans l'enseignement des mathématiques au niveau secondaire ou pré-universitaire : **0 point**	Fournir les copies légalisées ou conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, attestations ou certificats de travail, attestation de bonne exécution, attestation de service fait ou toute autre preuve d'expériences correspondantes. **NB :** Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
3. **Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission**	45	- **Sous-critère 3-1 : 10 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission de formation ou d'encadrement pédagogique, notamment dans des cadres scolaires, ou de programmes intensifs - **Sous-critère 3-2 : 10 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission de conception et d'animation de contenus pédagogiques en mathématiques, incluant cours, exercices, supports et parcours de formation adaptée à l'IA. - **Sous-critère 3-3 : 10 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission d'accompagnement dans le cadre de compétitions, olympiades scientifiques ou dispositifs d'excellence liés aux mathématiques ou à l'intelligence artificielle - **Sous-critère 3-4 : 15 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission d'encadrement de collégiens, lycéens ou étudiants	Fournir les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, de bonne exécution, attestation de travail, attestation de service fait (ou toute autre preuve pouvant tenir lieu) appuyées dans un cas ou dans un autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). **NB :** Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
Total	**100 points**		

BON A LANCER
CCMP/PR

- **Lot 3** : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et de la mise en œuvre de cours d'Algorithmique et de Développement en Python

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. **Niveau d'étude en rapport avec la mission**	25	- Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum Master en mathématiques appliquées, informatique, data science, intelligence artificielle ou domaine connexe : **05 points** - Maîtriser l'anglais professionnel à l'oral et à l'écrit (niveau B2 minimum) : **05 points** - Être titulaire de certifications reconnues en Machine Learning et en utilisation de Python pour les sciences de données constitue une exigence : **15 points**	- Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire) - Certificat de qualification reconnues en Machine Learning et en utilisation de Python pour les sciences de données constitue une exigence. - Certificat de niveau B2 en Anglais
2. **Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première expérience du consultant**	30	- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle avérée dans le domaine de l'intelligence artificielle ou du développement de solutions algorithmiques avancées : **30 points** - Expérience comprise entre 3 ans et inférieur à 5 ans dans le domaine de l'intelligence artificielle ou du développement de solutions algorithmiques avancées : **15 points** - Moins de 3 ans d'expérience dans le domaine de l'intelligence artificielle ou du développement de solutions algorithmiques avancées : **0 point**	Fournir les copies légalisées ou conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, attestations ou certificats de travail, attestation de bonne exécution, attestation de service fait ou toute autre preuve d'expériences correspondantes. **NB** : Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
3. **Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission**	45	- **Sous-critère 3-1 : 10 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission portant sur l'industrialisation et le déploiement de solutions d'intelligence artificielle, incluant la mise en production, la scalabilité et la maintenance - **Sous-critère 3-2 : 10 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission de gestion et de coordination d'équipes techniques en intelligence artificielle, data science ou développement logiciel - **Sous-critère 3-3 : 10 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission de conception de programmes de formation en algorithmique, programmation Python et intelligence artificielle - **Sous-critère 3-4 : 15 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission d'accompagnement de candidats dans le cadre de compétitions, olympiades, hackathons ou dispositifs d'excellence en IA	Fournir les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, de bonne exécution, attestation de travail, attestation de service fait (ou toute autre preuve pouvant tenir lieu) appuyées dans un cas ou dans un autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). **NB** : Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
Total	**100 points**		

BON A LANCER
CCMP/PR

- **Lot 4** : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et la mise en œuvre de cours de Machine Learning

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. **Niveau d'étude en rapport avec la mission**	25	- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou équivalent de niveau Master minimum en Intelligence Artificielle, Data Science, Big Data, informatique ou domaine connexe : **05 points** - Disposer d'une certification Cloud en Machine Learning délivrée par un fournisseur reconnu (AWS, Google Cloud Platform, Microsoft Azure ou équivalent) : **15 points** - Maîtriser parfaitement l'anglais, à l'oral et à l'écrit : **05 points**	- Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire) - Certificat Cloud en Machine Learning délivrée par un fournisseur reconnu (AWS, Google Cloud Platform, Microsoft Azure ou équivalent) ; - Certifications officielle (IELTS, TOEFL ou équivalent) justifiant le niveau en Anglais
2. **Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première expérience du consultant**	30	- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle avérée dans le domaine de la Data Science et du Machine Learning : **30 points** - Expérience professionnelle comprise entre 3 ans et inférieur à 5 ans dans le domaine de la Data Science et du Machine Learning : **15 points** - Moins de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la Data Science et du Machine Learning : **0 point**	Fournir les copies légalisées ou conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, attestations ou certificats de travail, attestation de bonne exécution, attestation de service fait ou toute autre preuve d'expériences correspondantes. **NB** : Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
3. **Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission**	45	- **Sous-critère 3-1 : 10 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission de conception de programmes de formation en Data Science / Machine Learning (curriculum, supports, parcours pédagogiques). - **Sous-critère 3-2 : 20 points** Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'accompagnement dans le cadre de compétitions ou dispositifs d'excellence, tels que hackathons, challenges data, olympiades ou compétitions technologiques similaires : **10 points par mission prouvée** - **Sous-critère 3-3 : 15 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission d'accompagnement de collégiens, lycéens ou étudiants : **15 points**	Fournir les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, de bonne exécution, attestation de travail, attestation de service fait (ou toute autre preuve pouvant tenir lieu) appuyées dans un cas ou dans un autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). **NB** : Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
Total	**100 points**		

BON A LANCER
CCMP/PR

- **Lot 5** : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et de la mise en œuvre de cours de Deep Learning

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. **Niveau d'étude en rapport avec la mission**	25	- Être titulaire d'un diplôme de Doctorat (PhD) en économétrie, intelligence artificielle, machine learning, data science ou domaine équivalent. Un Master en économétrie, statistique ou disciplines connexes est requis à titre de socle académique : **5 points** - Justifier de certifications reconnues, notamment : • Deep Learning Fundamentals **(4 points)** • Deep Learning with TensorFlow **(4 points)** • Natural Language Processing (NLP) **(4 points)** • Containers, Kubernetes, and OpenShift **(4 points)** • Avoir des publications scientifiques **(4 points)**	- Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire) - Copie des certifications requises - Copie des publications
2. **Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première expérience du consultant**	30	- Justifier d'au moins trois (03) années d'expérience professionnelle avérée dans le domaine de la Data Science et du Machine Learning : **30 points** - Expérience professionnelle comprise entre 2 ans et inférieur à 3 ans dans le domaine de la Data Science et du Machine Learning : **15 points** - Moins de 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la Data Science et du Machine Learning : **0 point**	Fournir les copies légalisées ou conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, attestations ou certificats de travail, attestation de bonne exécution, attestation de service fait ou toute autre preuve d'expériences correspondantes. **NB** : Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
3. **Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission**	45	- **Sous-critère 3-1 : 20 points** Avoir participé et/ou contribué à au moins deux (02) hackathons, challenges technologiques ou initiatives d'innovation de haut niveau : **10 points par mission prouvée** - **Sous-critère 3-2 : 25 points** Justifier d'au moins deux (02) distinctions académiques ou technologiques majeures : **12,5 points par distinction prouvée**	- Fournir les copies des certificats de participation aux hackathons, challenge technologiques ou d'innovation de haut niveau - Copie des preuves de distinction
Total	**100 points**		

BON A LANCER
CCMP/PR

- **Lot 6** : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et de la mise en œuvre de cours de Robotique

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. **Niveau d'étude en rapport avec la mission**	25	- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou équivalent, de niveau Master minimum, en génie électrique, mécatronique, électronique, robotique ou domaine connexe : **20 points** - Maîtriser l'anglais professionnel à l'oral et à l'écrit (niveau B2 minimum) : **05 points**	- Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire) - Certificat de niveau B2 minimum en Anglais
2. **Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première expérience du consultant**	30	- Justifier d'au moins trois (03) années d'expérience professionnelle avérée dans le domaine de la robotique, des systèmes embarqués ou des systèmes électromécaniques intelligents : **30 points** - Expérience comprise entre 2 ans et inférieur à 3 ans dans le domaine de la robotique, des systèmes embarqués ou des systèmes électromécaniques intelligents : **15 points** - Moins de 2 ans d'expérience dans le domaine de la robotique, des systèmes embarqués ou des systèmes électromécaniques intelligents : **0 point**	Fournir les copies légalisées ou conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, attestations ou certificats de travail, attestation de bonne exécution, attestation de service fait ou toute autre preuve d'expériences correspondantes. **NB :** Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
3. **Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission**	45	- **Sous-critère 3-1 : 10 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission d'enseignement ou de formation en robotique, électronique ou systèmes embarqués, auprès de publics académiques ou professionnels. - **Sous-critère 3-2 : 20 points** Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'accompagnement dans le cadre de compétitions ou dispositifs d'excellence, tels que hackathons, challenges technologiques, olympiades ou compétitions similaires : **10 points par mission prouvée** - **Sous critère 3.3 : 15 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission d'accompagnement de collégiens, lycéens ou étudiants.	Fournir les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, de bonne exécution, attestation de travail, attestation de service fait (ou toute autre preuve pouvant tenir lieu) appuyées dans un cas ou dans un autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). **NB :** Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
Total	**100 points**		

BON A LANCER
CCMP/PR

- **Lot 7** : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et de la mise en œuvre de cours de Traitement Automatique du Langage Naturel (NLP) ;

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. **Niveau d'étude en rapport avec la mission**	25	- Être titulaire d'un diplôme de niveau Master minimum en mathématiques, statistique, intelligence artificielle, data science, informatique ou domaine connexe : **05 points** - Disposer d'au moins cinq (05) certifications reconnues en intelligence artificielle en NLP délivrées par des organismes ou plateformes de référence ou équivalent. (**3 points par certificat**) - Disposer d'au moins un (01) certificat en AI Gouvernance **(5 points)**	- Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire) - Certificat requis
2. **Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première expérience du consultant**	30	- **Sous critère 2.1 : 20 points** • Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle avérée dans le domaine de l'intelligence artificielle, incluant le Traitement Automatique du Langage Naturel : **20 points** • Expérience professionnelle comprise entre 3 ans et inférieur à 5 ans dans le domaine de l'intelligence artificielle, incluant le Traitement Automatique du Langage Naturel : **10 points** • Moins de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intelligence artificielle, incluant le Traitement Automatique du Langage Naturel : **0 point** - **Sous critère 2.2 : 10 points** • Justifier d'au moins trois (03) années d'expérience professionnelle avérée dans la conception de programmes de formation en intelligence artificielle et en NLP : **10 points** • Expérience comprise entre 2 ans et inférieur à 3 ans dans la conception de programmes de formation en intelligence artificielle et en NLP : **5 points** • Moins de 2 ans d'expérience dans la conception de programmes de formation en intelligence artificielle et en NLP : **0 point**	Fournir les copies légalisées ou conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, attestations ou certificats de travail, attestation de bonne exécution, attestation de service fait ou toute autre preuve d'expériences correspondantes. **NB :** Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
3. **Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission**	45	- **Sous-critère 3-1 : 15 points** Avoir réalisé au moins deux (02) missions de formation ou d'enseignement en intelligence artificielle et/ou en science des données : **7,5 points par mission prouvée**	Fournir les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, de bonne exécution, attestation de travail, attestation de service fait (ou toute autre preuve pouvant tenir lieu)

BON A LANCER
CCMP/PR

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
		Sous-critère 3-2 : 15 points Avoir réalisé au moins une (01) mission d'accompagnement dans le cadre de compétitions, hackathons, challenges data, olympiades ou dispositifs d'excellence constitue un atout **Sous-critère 3-3 : 15 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission d'accompagnement de collégiens, lycéens ou étudiants.	appuyées dans un cas ou dans un autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). **NB :** Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
Total	**100 points**		

- **Lot 8** : Sélection d'un consultant individuel en charge de l'ingénierie pédagogique et de la mise en œuvre de cours de Vision par Ordinateur (Computer Vision)

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. **Niveau d'étude en rapport avec la mission**	25	Être titulaire d'un Doctorat (Ph.D) en traitement du signal, traitement d'images, vision par ordinateur, intelligence artificielle, informatique ou domaine connexe : **25 points**	- Diplôme/attestation de diplôme (copie légalisée ou copie certifiée conforme suivant la législation du pays du soumissionnaire)
2. **Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première expérience du consultant**	30	**Sous critère 2.1 : 20 points** • Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle avérée dans des domaines liés à l'IA, au traitement d'images ou à la vision par ordinateur : **20 points** • Expérience professionnelle comprise entre 3 ans et inférieur à 5 ans dans le secteur privé ou industriel, dans des domaines liés à l'IA, au traitement d'images ou à la vision par ordinateur : **10 points** • Moins de 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur privé ou industriel, dans des domaines liés à l'IA, au traitement d'images ou à la vision par ordinateur : **0 point** **Sous critère 2.2 : 10 points** • Justifier d'au moins une (01) année d'expérience avérée dans la préparation de candidats à des compétitions internationales en intelligence artificielle : **10 points** • Moins d'une (01) ans d'expérience dans la conception de programmes de formation en intelligence artificielle et en NLP : **0 point**	Fournir les copies légalisées ou conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, attestations ou certificats de travail, attestation de bonne exécution, attestation de service fait ou toute autre preuve d'expériences correspondantes. **NB :** Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.

BON A LANCER
CCMP/PR

Critère d'évaluation	Note pour le critère	Sous critère d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission	45	**Sous-critère 3-1 : 10 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission d'enseignement en informatique, data science ou intelligence artificielle, **Sous-critère 3-2 : 10 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission d'enseignement ou de formation en IA et/ou vision par ordinateur dans le cadre d'écoles d'été, bootcamps ou formations spécialisées au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025) **Sous-critère 3-3 : 10 points** Justifier d'au moins une (01) publication scientifique dans une revue internationale à fort impact (facteur d'impact supérieur à 8) au cours des cinq (05) dernières années **Sous-critère 3-4 : 15 points** Avoir réalisé au moins une (01) mission d'encadrement de collégiens, lycéens ou étudiants.	Fournir les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, de bonne exécution, attestation de travail, attestation de service fait (ou toute autre preuve pouvant tenir lieu) appuyées dans un cas ou dans un autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). **NB :** Le consultant doit joindre son CV détaillé mentionnant les expériences justifiées. Les expériences justifiées ne seront prises en compte que si elles sont mentionnées dans le CV.
Total	**100 points**		

BON A LANCER
CCMP/PR

9. La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-dix (70) points.

   En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, les consultants ayant réalisés le plus de missions spécifiques seront privilégiés.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse ci-dessous : Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052". à Cotonou, tél : (+229) 21 36 88 15, E-mail : sc.prmp@semecity.com, et prendre connaissance du document d'avis à manifestation d'intérêt au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrables de 8h 30 minutes à 12h 30 et de 14h à 17h 30 minutes.

    Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat **et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.**

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du ....12 MARS 2026..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, E-mail : sc.prmp@semecity.com .Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que la candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou au plus tard **le** 23 MARS 2026 à 10 heures 00 minute.

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'ADSC sise au rez de chaussée **le** 23 MARS 2026 à 10 heures 30 minutes.

13. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'Autorité Contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (deux (02) pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne Responsable des Marchés Publics pour ampliation.

BON A LANCER
CCMP/PR

Fait à Cotonou le, 20 MARS 2026

[redacted]

Mondoukpè H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC